

Du mandat à la vente : expertise complète

FORMATION ALUR : 14 HEURES

PUBLIC CONCERNÉ

Agents immobiliers, administrateurs de biens, syndics de copropriété, débutants en immobilier.

PRÉ-REQUIS

Agents immobiliers, mandataires indépendants et tous professionnels du secteur détenteurs de cartes professionnelles (T, G, S).

MOYENS TECHNIQUES

Plateforme en ligne accessible 24h/24 et 7j/7, depuis ordinateur, tablette ou smartphone.

MODALITÉ D'ÉVALUATION

QCM à la fin de chaque chapitre pour valider les acquis et attester des compétences développées.

ACCESSIBILITÉ

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Demandes d'adaptation : contact@esfi.fr

SUPPORT

Nos responsables pédagogiques sont joignables 5j/7 sur contact@esfi.fr

Objectifs et compétences visées

- Maîtriser l'intégralité du cycle mandat-vente : aptitude, formalisme, registre, garantie, délégation et types de mandats.
- Sécuriser chaque étape de la transaction immobilière : offre, avant-contrat, acte authentique, remise des clés et gestion des litiges.
- Connaître les obligations légales (Loi Hoguet, ALUR, RGPD) et prévenir les fautes professionnelles dans toutes les situations.

Contenu de la formation

- Mandat : aptitude du négociateur, délais de rétractation, registre, garantie financière et mentions obligatoires
- Types de mandats, délégation, clauses pénales, servitudes et généralités sur le mandat
- Fautes professionnelles, enquête administrative et règlement amiable des litiges
- Droit de préemption du locataire, obligations d'information et annonces de location
- Commission de l'agent, RGPD, visite et remise des clés
- Profil acquéreur/vendeur, régimes matrimoniaux et situations particulières
- Vices cachés et responsabilité de l'agent immobilier
- Contrat de vente dans l'ancien : offre, avant-contrats, conditions suspensives, acte authentique
- Actes et faits juridiques : formalisme, preuve et publicité foncière
- Estimation immobilière, assurance dommages et garantie financière
- Caractéristiques des biens immobiliers et étapes complètes de la vente
- Loi Hoguet, Loi ALUR, agent commercial indépendant et obligations réglementaires